

Service : Environnement

Recrutement d'un JARDINIER à 35 h (2 mois)

Définition	<p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Entretien des espaces verts, (tonte, taille, plantations, débroussaillage, entretien des points d'eau et des allées...)- Petits travaux d'entretien courant, arrosage, débroussaillage, petit élagage. <p><u>Missions secondaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Entretien du matériel- Renforcer les autres équipes du centre technique municipal (travaux divers non qualifiés)
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Environnement
Conditions d'exercice	Horaires : heures blocs Lundi au vendredi Début 6h00 à 13h00
Conditions spécifiques	Détenteur du permis B obligatoire Maîtrise des techniques de tonte, taille, élagage et débroussaillage Maîtrise des outils et engins Connaissance des végétaux et systèmes d'arrosage.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Effectue sous le contrôle du responsable du service
Cadre statutaire et salaire	Type et durée du contrat : 35 heures/semaine – durée de 2 mois. Date du début du contrat : dès que possible Salaire (smic) : 1645.58 euros brut.

Réponse par mail : c.bonderff@solliespont.fr et/ou l.rey@solliespont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes et **noter le numéro de l'offre pôle emploi**

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Mr Le Maire, 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT